

ZÉR DÉCHET

EN CŒUR DU VAR



Défi relevé

AVEC SUCCÈS !

JEUDI 17 JUIN DERNIER, S'EST TENUE LA
JOURNÉE DE CLÔTURE DU DÉFI ÉCOLE, SUR
LE THÈME « MON ÉCOLE O DÉCHET ».

Objectif ? Promouvoir des actions durables et respectueuses de l'environnement au sein des établissements scolaires. Pour cette nouvelle édition, ce sont **3 écoles**, soit **4 classes** et **84 enfants** qui ont relevé le défi avec succès, avec le soutien technique et financier de Cœur du Var !

Le projet des écoles

Le projet de l'école Vaillant Couturier à Carnoules était de renforcer le tri au sein de l'école, notamment grâce à la mise à disposition de bacs, de bio-seaux ou encore d'éco-cups. Une visite de déchèterie, avec la création d'un flyer et d'une vidéo ont aussi été réalisées.

A l'école Maurin des Maures aux Mayons, un questionnaire sur les habitudes alimentaires à la maison et sur le gaspillage à la cantine et la collation du matin a été réalisé. Des actions

pour valoriser les déchets « upcycling* » ont été mises en place, ainsi que l'élaboration de tutoriels et de recettes sans emballages (sous forme de livret), sans oublier la rédaction d'une charte du bon éco-citoyen.

A l'école Lucie Aubrac au Thoronet, un point tri unique adapté à l'âge des enfants a été installé, permettant à tous de déposer les ordures ménagères, les déchets fermentescibles et de trier les déchets. La promotion de goûters sans emballages, avec la création d'affiches publicitaires a aussi été réalisée par les enfants.

La journée de clôture

Compte tenu du contexte sanitaire, la journée de clôture s'est déroulée cette année de manière différente : deux agents de prévention se sont rendus dans chaque école, en présence de Jean-Pierre ROUX, Vice-président délégué à la valorisation des déchets. Présentation des différentes actions, participation à des ateliers et remise de récompense étaient à l'ordre du jour de cette journée.

*Réemployer des déchets pour fabriquer des nouveaux objets



LETRIACOEUR.FR



ZÉRO DÉCHET EN CŒUR DU VAR N°23 | SEPT. 2021 | BIMESTRIEL DU PROGRAMME "LE TRI À CŒUR" ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR | DIRECTEUR DE PUBLICATION : YANNICK SIMON | RÉDACTRICE EN CHEF : KATLYNE TRANI MAQUETTE : PÔLE COMMUNICATION | IMPRESSION : RICCOBONO | ISSN 2497-7322 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

23

Je consomme, DONC JE COMPOSTE !



DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET, CŒUR DU VAR
LANCE UNE IMPORTANTE OPÉRATION DE
DÉPLOIEMENT DU COMPOSTAGE.

Avec comme commune pilote Le Thoronet, l'objectif final sera de développer massivement le compostage sur l'ensemble du territoire. Mais pourquoi est-il important de valoriser ses bio-déchets ? La rédaction vous dit tout...

Protéger l'environnement

Transformer ses déchets en ressources, créer un compost de qualité pour les jardins et potagers, voilà 2 atouts incontournables du compostage. En effet, les déchets alimentaires, les déchets verts des parcs et jardins et autres déchets biodégradables sont encore aujourd'hui massivement déposés en décharge ou incinérés, générant des gaz à effet de serre, alors qu'ils représentent une ressource importante de matière pouvant servir à produire de l'énergie. Ils peuvent également être réintroduits dans le cycle végétal

par compostage ou épandage... L'apport de compost représente donc une solution pour lutter contre l'appauvrissement des sols, se substituant ainsi en partie aux engrais chimiques. Sans oublier que, composter ses bio-déchets, permet également de **réduire considérablement le tonnage de déchets à enfouir.**

Répondre aux exigences réglementaires

Depuis 2016, les producteurs de plus de 10 tonnes de biodéchets par an ont l'obligation de les trier à la source et de les valoriser.

Au 1^{er} janvier 2023, cette obligation s'étendra aux producteurs de plus de 5 tonnes par an.

Et en fin d'année 2023, **tous les citoyens et tous les professionnels seront concernés.**

Nous avons encore le temps d'agir. C'est pourquoi la Communauté de communes Cœur du Var s'investit dès maintenant pour offrir des solutions à tous les usagers de son territoire.

Une commune pilote : Le Thoronet

Afin de tester ce déploiement, une expérimentation est menée sur la commune du Thoronet depuis le 1^{er} juillet. Durant plus de 3 mois, 2 agents de prévention sont présents

5 jours sur 5 sur la commune et sillonnent les différents quartiers en porte-à-porte. Sensibilisation au tri des déchets, présentation de l'ensemble des services proposés par Cœur du Var pour la valorisation des déchets verts, distribution gratuite de composteurs et formation sont au programme de ces rencontres avec les usagers.

Objectif d'ici la fin de cette première campagne : **100% de la population équipée pour valoriser les biodéchets.** A l'issue de cette opération, un premier bilan sera réalisé. S'il s'avère positif, cette opération sera généralisée petit à petit à l'ensemble des communes du territoire.

Des agents de prévention à votre service !

C'est ainsi qu'Essaïd et Pauline parcourent la commune à la rencontre des usagers. Passionnés par leur mission, nos 2 agents de prévention sont heureux de l'accueil qui leur est offert : "les gens sont ravis qu'on puisse leur proposer une solution gratuite pour réduire leurs déchets, directement à leur domicile. On nous propose même un café", nous confie Essaïd. Vous souhaitez réduire vos déchets ? Essaïd et Pauline sont là pour vous aider..

Plus d'infos sur le compostage : 04 94 39 44 90 ou
info-dechets@coeurduvar.com



Triez le verre POUR BATTRE LE CANCER

Mardi 6 juillet dernier, Yannick SIMON, président de Cœur du Var et Jean-Pierre ROUX, Vice-président délégué à la valorisation des déchets, ont eu le plaisir de remettre un chèque d'une valeur de 1282,34 € à la Ligue contre le cancer, représentée par Jeanine BELLOT.

Chaque année depuis 2017, dans le cadre de l'opération « Triez le verre pour battre le cancer », la Communauté de communes s'engage à reverser à la Ligue contre le cancer 1 € par tonne de verre collectée. Une manière simple de conjuguer éco-citoyenneté et solidarité.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Tri du verre en 2010 : 20 kg/hab/an, soit 785 tonnes collectées

Tri du verre en 2020 : 29 kg/hab/an, soit 1282 tonnes collectées

Objectif : 35 kg/hab/an

Le tonnage de verre augmente chaque année. Bravo à tous les habitants du territoire pour leur participation !



Offrez une seconde vie à VOS VÊTEMENTS

TEXTILES, LINGES DE MAISON ET
CHAUSSURES : MÊME USÉS OU DÉCHIRÉS,
VOUS POUVEZ LES VALORISER !

Comment ?

En déposant vos TLC (Textiles, Linges de maison, Chaussures) dans les Points d'Apports Volontaires (PAV) mis en place par la Communauté de communes, en partenariat avec l'organisme Refashion. Pour trouver le PAV le plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site Internet du Pôle valorisation des déchets letriacoeur.fr et cliquez sur le nom de votre commune de résidence. Une carte interactive apparaît en bas de la page : les points bleus représentent les bornes où déposer vos textiles.

Quels types de textiles peuvent être recyclés ?

- Tous les petits vêtements : layette, écharpe, bonnet, gant, maillot de bain, sous-vêtements, cravate, collant, foulard...
- Les grands vêtements : pantalon, polo, jogging, sweat, pull, robe, jupe, manteau, chemise...
- Les chaussures : sandales, bottes, chaussures de sport, tongs, baskets...
- Le linge de maison : serviette de bain, drap, taie d'oreiller, torchon, nappe en tissu, serviette de table, gant...

Quelles sont les consignes à respecter ?

Afin que la collecte se déroule dans les meilleures conditions possibles, il vous suffit de réunir dans un sac bien fermé vos textiles propres et secs (même s'ils sont usés) et vos chaussures attachées par paire. Il est préférable d'utiliser des sacs de 30 litres, plus faciles à transporter par les personnes récoltant le contenu des points de collecte. Attention ! Les textiles mouillés ou souillés par des produits chimiques doivent être apportés directement en déchèterie !

Que deviennent les TLC ?

Environ 60% des textiles repartent directement dans le circuit : les articles en bon état sont vendus au profit d'une action sociale ou approvisionnent les associations partenaires de la collecte pour servir aux plus démunis. Quant aux articles usés, ils sont recyclés, afin d'être transformés en de nouveaux vêtements ou en d'autres produits, tels que de l'isolant, du rembourrage de coussin, des chiffons, et pour les chaussures, en terrains de sports...

La collecte des TLC permet de créer de nouvelles richesses (création d'emplois et de nouvelles activités) et a un impact bénéfique sur l'environnement. Alors n'hésitez plus, donnez une seconde vie à vos TLC !

Pour plus de renseignements, contactez le Pôle valorisation des déchets au 04 94 39 44 90 ou par mail à info-dechets@coeurduvar.com.